Historique de la fondation de La Teppe

P. Favel *

Résumé : L'Etablissement médical de La Teppe est le plus ancien des établissements spécialisés pour épileptiques.
Il a été fondé en juin 1857 par le Comte Louis de Larnage à Tain l'Hermitage. Le Comte de Larnage, héritier d'un secret familial, le traitement de l'épilepsie par le *Gallium album*, eut l'idée de créer un établissement destiné aux soins des épileptiques par l'extrait de Gallium et à l'accueil prolongé des plus défavorisés d'entre eux.
Il fut aidé dans sa tâche par la Compagnie des Sœurs de SaintVincent de Paul qui reprit la fondation en grande difficulté financière en novembre 1858 et en assura le développement et la gestion jusqu'en 1977.
L'établissement est actuellement géré par une association Loi 1901 et reçoit toujours des malades épileptiques pour bilan, traitement et reclassement socio-professionnel.

Durant la seconde moitié du XIX^{e} siècle vont se créer en Europe toute une série d'asiles pour les épileptiques, on ne disait pas encore établissement spécialisé : 1857 La Teppe, 1864 Bethel en Allemagne, 1867 la Section pour épileptiques John Bost à la Force en Dordogne, 1886 Zurich et 1888 Bettestat en Suisse. La Teppe est donc le plus ancien des Etablissements Spécialisés pour épileptiques.

Pourquoi La Teppe à Tain l'Hermitage ? C'est une longue histoire. Tain, situé sur la rive gauche du Rhône à quinze kilomètres au nord de Valence, a été fondé en l'an 120 avant J.-C., par les Romains sous le nom de Tegna. C'était alors un relais sur la voie Agrippa, voie romaine de pénétration militaire qui joint Arles à Vienne. Etabli en un lieu où Quintus Fabius Maximus avait défait une coalition des Voconces, des Allobroges et des Arvesnes commandée par Bituitus, roi des Arvesnes en l'an 630 de la fondation de Rome [1].

En 1857, Tain est une petite ville de 2 800 âmes. On y vit du commerce de la poterie faite avec la terre de Larnage, des cordages vendus aux bâteliers du Rhône et surtout de la vigne. La vigne est plantée sur le coteau de l'Hermitage qui surplombe Tain au Nord-Est ; ce coteau doit

* La Teppe, 26600 Tain l'Hermitage, France.

son nom d'Hermitage au Chevalier Henri-Gaspard de Sterimberg qui s'y retira le 12 mai 1225. La chapelle de son hermitage couronne encore le coteau. Le plan noble de la Syrah y produit un vin généreux déjà très renommé.

La ville est administrée alors par Louis Charles Henri Hector Mure de Larnage, né à Tain en 1808 d'une famille ancienne. Jean-Antoine de Mure, Seigneur de Larnage, d'Humilian et de la maison forte d'Erpieux, a acquis la seigneurie de Tain de Charles de Rohan en 1783, succédant ainsi aux comtes de Tournon et aux Levis-Ventadour. Plusieurs des ancêtres de Monsieur de Mure avaient été pourvus de la charge de conseiller du roi et tous dans les actes municipaux ajoutaient à leur seing, depuis l'an 1693, le titre de maire perpétuel. Sous la Révolution, la famille émigre en Suisse de 1781 à 1801. En 1857, c'est une famille puissante, enrichie dans le commerce des vins avec l'Angleterre. Louis de Larnage élu facilement maire de sa commune en 1849, succède au marquis Raphaël de Cordoue. La ville garde en effet le souvenir de son père Jean Vincent qui a su, par sa diplomatie, limiter les méfaits de l'armée autrichienne lors de l'occupation de la ville de 1814 à 1816. Il est également conseiller général du canton de Tain. Il habite une grande maison bourgeoise à la sortie sud de la ville (l'Hôtel de Ville actuel). C'est un maire actif à qui l'on doit la réorganisation des écoles confiées aux Sœurs de Sainte Marthe et aux Frères des écoles chrétiennes, la reprise en main de l'hôpital par les Sœurs de Saint Vincent de Paul, l'ouverture d'une pharmacie pour les indigents, la construction des quais de la ville et d'une digue pour éviter les débordements du Rhône, l'établissement de trottoirs et la plantation de platanes le long de la nationale 7 qui traverse la ville. C'est lui qui a modelé la ville dans son aspect actuel.

Louis de Larnage est l'héritier et le détenteur d'un secret qui se transmet de génération en génération dans la famille. Il n'avait pas seize ans lorsque son père, sur son lit de mort, lui a trans mis ce secret. C'est un traitement de l'épilepsie par l'extrait de *Gallium-album* récolté sur le coteau de l'Hermitage.

Le Gallium, encore appelé gaillets ou caille-lait, est une rubiacée. Il en existe plusieurs variétés dont certaines ont fait partie de notre pharmacopée. Léon Marchand, dans le dictionnaire de Jacoud 1872 [6], parle de l'usage du Gallium verum, du Gallium palustre ou Gallium blanc dans l'épilepsie en souhaitant que l'on poursuive les observations qui ont été faites. Littre (1886) [7] dans son dictionnaire de médecine parle de l'usage dans le traitement de l'épilepsie, du Gallium molugo, du Gallium palustre et du Gallium aparine. Voisin, dans le dictionnaire de Jacoud (1872) [6], consacre trois lignes au traitement de l'épilepsie par le Gallium : « Quant au Gallium, je ne l'ai jamais vu réussir, et les succès de Tain me semblent bien douteux, si j'en juge par le récit des malades qui y ont été traités par ce médicament ». Il rejoint l'avis de l'Académie de Médecine qui, par deux fois, en 1845 et 1855, sur un rapport de Robinet, a dénié toute action antiépileptique au Gallium.

Ceci n'émeut pas la famille de Larnage pour laquelle seul le Gallium recueilli sur le coteau de l'Hermitage, là où l'on cultive la Syrah est doué de vertus antiépileptiques. Ils ont été confortés dans leur conviction par leur expérience. Lors de leur exil en Suisse, ils ont essayé de préparer leur grand remède avec du Gallium local. Il fut sans effet antiépileptique [4].

L'origine du « Grand Remède » est incertaine. Le secret aurait donné trois cents ans auparavant à la famille de Larnage par un chevalier rentrant du Proche-Orient. Un opposant au Comte de Larnage, Charpenel, rapporte dans un pamphlet une tout autre origine : la famille de Larnage serait de noblesse récente. Avant la Révolution de 1789, un certain Mure tenait, au quartier de Lille à Tain, une auberge, l'Auberge de « La Croix Blanche ». Il acquit son titre de noblesse en achetant à Mademoiselle de Larnage, château, terre et titre, devenant ainsi Mure

de Larnage. Devenu noble, il dut émigrer à la Révolution. Au retour de son exil volontaire, il touche sa part du milliard des émigrés et refait fortune. L'aubergiste Mure aurait acquis son secret des bohémiens qui séjournaient dans son auberge [3].

Le grand remède est distribué gratuitement deux fois par an, lors de la pleine lune de mai et de septembre. Il se compose d'une tasse de jus fraîchement pressé à laquelle sera, plus tardivement, additionnée une cuillère à soupe d'élixir antiépileptique. Le Gallium, cueilli de la veille, est haché et pressé pour en extraire le suc.

Les personnes qui prennent le « Grand Remède » doivent être à jeun. Elles ne doivent pas se purger ni la semaine avant, ni la semaine après [2].

Le Comte de Larnage a fait élever, dans sa propriété, une petite chapelle gothique en 1840. On peut encore la voir de nos jours, maladroitement restaurée. Sous une tente tendue de cette chapelle à la route, le long de la grande allée du jardin, sept cents à huit cents personnes viennent, deux fois par an, boire une tasse de Gallium après avoir entendu la messe. En 1881, Philippe de Grandlieu [5] évoque cette distribution dans le Figaro : « Rien n'était à la fois plus triste et plus curieux que ce spectacle. Beaucoup dissimulaient leurs traits et leur condition sociale pour ne révéler, à aucun regard, le secret de leur maladie.

Plusieurs arrivaient avec des déguisements ou des voiles épais, et l'on vit une princesse étrangère, enfermée dans sa voiture aux stores baissés, se faire apporter sur la route une tasse où sa lèvre avide espérait boire la guérison ».

Emu par ce défilé de misère, Louis de Larnage mûrit le projet d'un asile pour les épileptiques : « Ce sera là, disait-il aux siens, mon œuvre de la propagation de la foi, et nos missionnaires qui vont chercher des âmes jusqu'au fond des contrées sauvages ne savent pas quelles conquêtes ils auraient pu faire parmi ces parias de la société ». En 1857, il va à Paris visiter Bicêtre et la Salpétrière où l'on soignait les épileptiques. Il les trouva confondus avec les fous dont la présence excitait leur terreur et exaspérait leur maladie, privés des soins spéciaux et des consolations religieuses que réclamait leur état (P. de Grandlieu – Le Figaro 1881 [5]. L'histoire ou la légende raconte que, quand il entra dans leur salle, ces malheureux se précipitèrent autour de lui « Monsieur de Larnage, s'écriaient-ils, faites quelque chose pour nous ! Nous sommes des damnés, retirez-nous de cet enfer !... » Un prêche du Père Graty à l'oratoire devait précipiter sa décision. Il fut saisi par les paroles de l'orateur : « Ouvrez vos âmes à la compassion, à la miséricorde, à la pitié, à l'amour ! Aimez beaucoup et donnez hardiment, follement... Supposez qu'une âme prenne ici quelques résolutions vaillantes, ne craignez rien pour cette âme, Dieu veillera à tous ses besoins et il aura d'elle un soin paternel » [4].

Dès lors, les événements vont se précipiter : de retour à Tain, Louis de Larnage apprend la mise en vente de La Teppe. Il l'acquiert pour 80 000 francs. La propriété comprend alors une maison d'habitation, un jardin, une ferme et quatorze hectares de terrrain [3].

Le Comte de Larnage demande l'autorisation d'ouvrir un établissement au Ministère des Tutelles qui sont alors le Ministère de l'agriculture et du commerce, bureau de la police sanitaire et le Ministère de l'instruction et des cultes. Il passe un traité avec les Filles de la Charité et, dès juin 1857, trois sœurs viennent s'installer à La Teppe, qui devient alors l'asile des épileptiques placé sous la protection de Saint Vincent de Paul. Il commence les travaux des bâtiments et reçoit des malades dès l'automne 1857, alors que l'ouverture de l'Etablissement était prévue avec une dizaine de malades pour le 1er janvier 1858 (figure 1). Très vite, il est en proie à des difficultés financières. Celles-ci s'expliquent par l'augmentation rapide du nombre des pensionnaires : 8 malades au 1er janvier 1858, 70 malades au 1er janvier 1859. Elles sont dues également aux frais

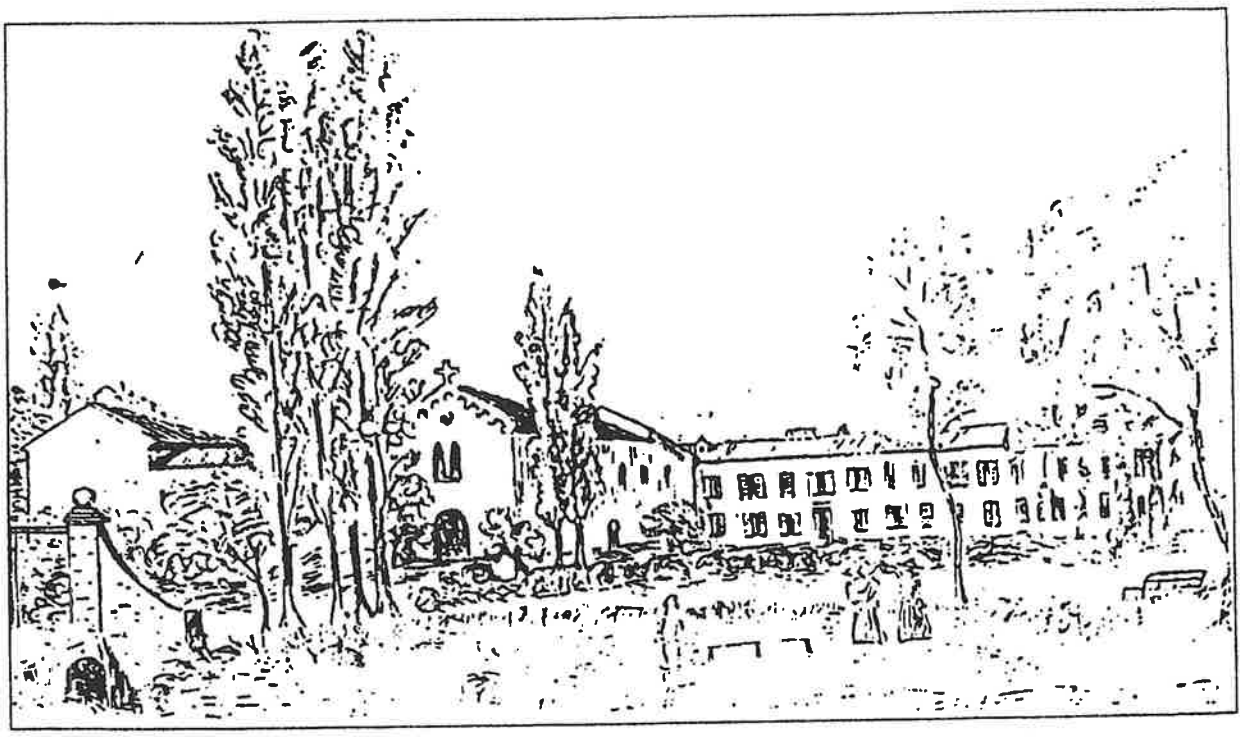


Figure 1. L'établissement de La Teppe en 1857 (année de son ouverture).

de construction de l'asile, achat de mobilier, frais de personnels et d'entretien des malades. Très vite est englouti l'argent des dons, une souscription avait été ouverte dès 1856, la modeste subvention du gouvernement et une partie de la fortune du fondateur. Pour faire face, on recourt à l'emprunt et l'on lance une loterie autorisée par le Ministère de l'intérieur : loterie de 500 000 billets vendus un franc dont le tirage doit avoir lieu le 1er mai 1859. Les lots, un service d'argenterie offert par l'Empereur, quarante lots d'argenterie d'une valeur de 15 000 francs, et une statue d'argent d'une valeur de 10 000 francs [2, 3].

Le comte fait une campagne de promotion. Cette loterie est annoncée par le clergé dans les églises et lui-même fait la tournée des villes d'eau et des châteaux pour faire connaître son œuvre et placer ses billets. La loterie ne rapportera pas les sommes escomptées. Au lieu de 500 000 francs, 150 661 francs dont il faut défalquer 23 291 francs de frais. Le bilan du fonctionnement de l'asile, de sa fondation le 24 juin 1857 à sa reprise par les Sœurs de St-Vincent de Paul le 1er novembre 1859, est largement déficitaire : 177 567 francs de dépenses, 162 006 de recettes, soit un déficit de 15 561 francs. Encore faut-il ajouter que, dans les recettes, le produit des pensions des malades n'est que de 11 345 francs, soit le 15e des dépenses.

C'est un bilan de faillite. La famille du comte de Larnage s'inquiète de se voir ainsi menée à la ruine. Des pourparlers sont pris avec le département de la Drôme par des parents du comte pour faire reprendre l'asile de La Teppe par le conseil général et le transformer en établissement psychiatrique. La loi de 1838 a fait obligation aux départements d'avoir un asile. On conserverait dans cet établissement un département d'épileptiques pour ménager la susceptibilité du Comte. Les pourparlers sont prêts d'aboutir et La Teppe prête à disparaître quand le Père Etienne, Supérieur des Lazaristes et des Filles de la Charité vient faire une inspection de la maison. Séduit par ce qu'il y voit et persuadé de l'intérêt de l'œuvre, il propose de faire racheter le domaine par la compagnie

des Filles de la Charité avec toutes les charges passées et actuelles. La négociation est entérinée par les ministères parisiens, la préfecture de la Drôme et l'évêché de Valence après accord du conseil d'administration ; les signatures sont apposées par le comte de Larnage et le Père Etienne le 3 novembre 1858. La propriété est alors évaluée à 200 000 francs à payer pour partie aux Lacharière qui n'ont pas été entièrement réglés lors de l'achat du domaine et au comte de Larnage qui ne sera jamais complètement indemnisé des dépenses engagées [4].

La création de La Teppe par la Compagnie des Sœurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul est autorisée par un décret impérial du ministère de l'instruction publique et des cultes n° 1610 du 9 août 1859 [3]. Dès lors La Teppe va se développer régulièrement.

En 1863, l'Abbé Vincent dans sa notice historique sur la ville de Tain lui consacre une note. La maison est desservie par 24 sœurs ; elle accueille 140 malades appartenant à 76 départements ou à divers pays étrangers. Ils sont divisés en deux sections (une pour les hommes, l'autre pour les femmes), composée chacune de cinq classes. Les indigents jouissant d'une gratuité complète sont au nombre de 27. Il y a en outre, dans chaque classe, des demi-bourses et des quarts de bourse dont le nombre s'élève à 38. Cette même année, on consacre la chapelle, une église gothique due à la libertté d'un seul malade Charles Pelletier, les pères Lazaristes s'installent à La Teppe : c'est la mission de La Teppe.

Le règlement, un document manuscrit de onze pages, ordonne la vie des malades dans le détail. C'est un document intéressant reflétant la vie de l'époque. Il a été élaboré par la Sœur Chabert, directrice de l'établissement, le comte de Larnage et le Docteur Pialla. La vie des malades est calquée sur la vie des religieuses, mêmes offices, mêmes horaires. Le travail manuel ou intellectuel est inscrit dans la vie de tous, l'oisiveté étant le plus grand de tous les maux. L'alcool, le tabac, la fréquentation des cabarets sont défendus. L'heure des bains de pieds et des grands bains est prévue. Le tutoiement est prohibé. « Les simples convenances exigent que les personnes des deux sexes n'aient aucun rapport entre elles ». Les fêtes sont prévues, etc. [2].

Les soins aux malades sont répartis entre le comte de Larnage qui soigne l'épilepsie, « le remède, le traitement et le régime sont distribués, appliqués et observés d'après les indications de Monsieur le comte de Larnage », et un médecin qui « fait sa visite tous les jours pour traiter les cas de maldie ou d'indisposition et faire ses ordonnances ». Le Docteur Pialla puis le Docteur Tournaire assureront le service médical, durant ces premières années de l'établissement.

Les prix de pension annuelle s'échelonnent de 3 900 francs pour la première classe, à 510 francs pour la cinquième classe, les riches payant pour les pauvres.

L'établissement va rapidement se développer. En 1870, à la mort de son fondateur, il comporte 187 malades ; une section d'enfants de 7 à 15 ans a été rajoutée aux sections d'adultes.

Le succès de son œuvre allait être préjudiciable au comte de Larnage. Il est en bute, dans sa commune, aux attaques du parti républicain et des habitants de Tain qui voient d'un très mauvais œil l'installation de trois cents épileptiques aux portes de la ville. L'opposition est conduite par E.G. Charpenel qui, plus tard, devait produire un pamphlet à l'encontre du maire. Après avoir mis en cause sa noblesse (Louis de Larnage fut fait comte romain par Pie IX, par le bref du 28 juillet 1865), il l'accuse d'avoir créé son asile par esprit de lucre, d'avoir tiré bénéfice de la revente de La Teppe et de la vente de pastille de Gallium. Il l'accuse également d'exercice illégal de la médecine. Son pamphlet reflète l'attitude hostile de la population à l'égard des « Teppiers ». « Un Teppier vient en ville ; subitement au coin d'une rue, il tombe, il se roule à terre, de sa bouche une bave, une écume glaireuse sort. Ce malheureux se tord dans des convulsions atroces.Puisque la frayeur, les émotions trop vives peuvent

occasionner l'épilepsie, nous sommes tous les jours exposés à voir pour ces motifs un des nôtres devenir épileptique » [3].

Elevé à la dignité de Chevalier de Saint-Grégoire le Grand, des Saints Maurice et Lazare, fait comte par le pape, fait chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement, il ne sera pas reconnu par les siens. Louis de Larnage doit démissionner de son poste de maire en 1863. Il sera battu au conseil général peu de temps après. Il s'occupera de son asile jusqu'à sa mort en 1870. Son cœur est scellé dans un pilier de l'église de La Teppe ; une plaque commémorative rappelle ce qu'il fit pour les épileptiques.

Le Grand Remède continuera à être distribué deux fois par an pour les étrangers à l'établissement, quatre fois par an pour ses pensionnaires jusqu'en 1942. On retrouve, dans les archives de La Teppe, le modèle de l'avis à appliquer aux portes de La Teppe pour ceux qui continuent à affluer à Tain. « Aujourd'hui, veille de la distribution du Grand Remède, à 4 heures et demi du soir, il y aura à l'église de l'asile, une instruction suivie d'un salut du Saint Sacrement. Les personnes qui désireraient se confesser s'adresseront à la Sacristie. Demain à 5 heures au mois de mai, à 5 heures et demie au mois de septembre, la sainte messe avec communion générale ; puis procession à Saint Isidore pour la prise du Grand Remède ; à 6 heures et demie, messe d'action de grâce » [2]. La prise du Grand Remède était donc encadrée entre deux messes.

Heureusement les soins aux épileptiques ne se limitèrent pas longtemps au Grand Remède. Conjointement à lui, il était distribué aux malades des préparations à base de Gallium : sirop, pastille, un élixir à base de valériane, de gui, de millepertuis, tilleul, oranger, mélisse. Surtout, jusqu'à l'apparition du Gardénal, les malades recevaient du bromure dans une préparation appelé sirop composé. Elle comportait 16 g de bromure et seulement 0,20 g de teinture de Gallium pour 100 g de sirop simple. La Teppe avait quitté l'ère de la phytothérapie et de la légende pour rentrer dans l'ère de la thérapeutique moderne.

Le sirop composé est toujours commercialisé à Valence sous la dénomination de Grand Remède de l'Hermitage. Il reste le dernier souvenir du Grand Remède.

La naissance de La Teppe s'inscrit dans cette tradition qui conduit l'empirisme à la médecine. Légende, religion, charité se sont penchées sur son berceau. Ce fut à son époque, une œuvre très originale. Il faut peut-être voir là la cause de sa pérennité.

Références

[1] Abbé Vincent A., *Notice historique sur la ville de Tain.* Les Editions du Bastion, 1863.

[2] Archives de L'Etablissement de La Teppe.

[3] Chevalier M.-C., *Asiles de Saint Vincent de Paul pour les épileptiques.* Mémoire de maîtrise, Mars 1981. Université des Sciences Sociales, Grenoble.

[4] Du Boys N., *Un apôtre des épileptiques : le comte Louis de Larnage.* J. Ceas, Ed. Valence-sur-Rhône, 1923.

[5] Grandlieu de Ph., *La Teppe.* Le Figaro, 20 septembre 1881.

[6] Jaccoud., *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques.* Paris, 1872.

[7] Littre E., *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, de l'art vétérinaire et des sciences qui s'y rapportent.* Paris, 1886.

Notes des Supérieures de l'Etablissement La Teppe

Fondation 1857, M. de Larnage, Maire et Président de la Commission administrative.
1er septembre 1859, concession à la Communauté des F.D.L.C.
Dépenses 177.561+94
Recettes 162.000+57
à rembouser à M. de Larnage 15.561+39
(Là une petite histoire de remboursement supplémentaire, sans déclaration officielle).
1re Supérieure **Sœur Chabert**

1863, construction de la Grande Chapelle, sur un don de M. Ch. Pelletier, qui demanda comme faveur de la balayer ! cependant plusieurs personnes donnèrent aussi...

1866, installation de l'horloge et du carillon.

1868, construction du pavillon des enfants (6e classe), la ferme, la mission, la buanderie, rond de Saint Vincent et le pont qui y conduit. Don de la statue de Saint-Joseph et de celle de l'ange gardien.

1868, organisation du secrétariat. On creuse le puits qui donne l'eau à la maison. Aide très efficace de M. Léon Jacob, avocat. Iil donna pour sa pension à vie, 100 000 F à La Teppe.

Janvier 1870, remise d'une somme d'argent pour les étrennes du personnel (50+)
20+ 1re classe messieurs
10+ 1re classe demoiselles
10+ cuisine
5+ pharmacie
5+ lingerie

Septembre 1871, autorisation de la Mère Générale d'employer l'argent des visiteurs pendant leur séjour, pour les divertissements des malades. Mais de se conformer pour le reste aux désirs des Bienfaiteurs.

1874, construction des serres, du calvaire.

1895, continuation des constructions des demoiselles et de la chapelle des Enfants de Marie (Bonne Rencontre), elles donnèrent pour sa construction 10 000 F.

1891, construction du calorifère de la chapelle, (orgue 1884, prix 20 000, agrandissement des sacristies 1880.

1898, fin des travaux 4e et 5e Classes messieurs, et exhausement du bâtiment des sœurs, et construction de corridors superposés pour aménagement d'une petite chapelle.

1899, fin de la construction. Vers 1900, installation de l'éclairage acétylène ; 6 août, consécration de la Grande Chapelle par Mgr Montéty, Lazariste.

1910, remboursement des emprunts au Crédit Foncier. Transformation du chateau d'eau, installation du moulin qui fait monter l'eau.

1914, transformation du Château en Ambulance

- dette de plus de 30 000 F en raison de la vie chère ! augmentation des pensions, le trou se creusant davantage !

Entre 1914-1918, installation de l'électricité dans toute la Maison. Le téléphone au secrétariat, installation des bains, pétrin mécanique, moteurs pour monter l'eau.

1918, La Teppe est grevée de dettes, 80 000F, pour la combler on coupa les platanes qui se vendirent très cher, il y avait à cette époque 70 malades gratuits et d'autres qui ne donnaient qu'une petite participation.

1919, Ludovic Jannoray se marie avec Louise Astier, réfection de la maison du Rhône pour qu'il continue à travailler dans la maison. Engagement d'un jardinier ; 100+ par mois + nourriture ; réfection du four à pain qui vient de s'écrouler.
En décembre, Sœur Davin se fait voler son portefeuille à Valence, depuis ce jour c'est le Crédit Lyonnais de Tournon qui sert la maison.

1920, un chien enragé communique la rage à trois sœurs et une dizaine de malades travaillant à la ferme, il faut aller chaque jour à Lyon chercher le vaccin pendant 18 jours, aucun hôpital n'ayant accepté de recevoir des épileptiques ! Tout s'est bien terminé, pas de suite à cette affaire.
En mai, réception du Père Général M. Verdier.
En juin, M. Vaissière donne un nom de saint à chaque groupe, et le fait graver sur les portes d'entrée.

1921, nouvel arrangement pour loger un membre du personnel aux maisons près du Rhône.
Février, les formalités de l'héritage de M. de Larnage (mort en 1918) sont enfin terminées, environ 18 000 francs.
Achat du champ Farconet 8 000 francs.
Mai, réparations cuisine
La Supérieure se plaint qu'il y a beaucoup de places libres, et demande de faire de la publicité... pour les remplir.
Juin, visite de la Supérieure Générale, (le Dr Tournaire va la chercher en auto, le Dr Brégnat s'occupe de La Teppe).
Juillet, on creuse un nouveau puits.
Août, mort de M. Vaissière, grand deuil pour la Teppe, il aimait et comprenait les malades (aumônier).
Octobre, arrivée de M. Boudat (aumônier). Don de la statue du Sacré Cœur à la Grande Chapelle.

1922, grosses difficultés financières, suppression de l'atelier de lingerie, grande réparation de la serre, faite en grande partie par les malades. Ludovic (ancien malade) perd beaucoup de temps, il laisse la serre dans un état déplorable, il faut le congédier, on lui trouve un travail qu'il refuse et entre lui-même à la chocolaterie.
Août, incendie à la ferme, les animaux sont sauvés grâce au dévouement des pompiers ; installation de la buanderie, terminée en 1923.

1923, février : grosse épidémie de grippe chez les messieurs.
Don de M. Bréagnat qui permet de faire continuer le chauffage du côté des demoiselles.

- changement du chauffage de la serre,
- soufflerie électrique installée aux Orgues,
- installation de bouches d'incencendie et pompes pour le jardin,
- engagement d'un menuisier,
- installation de loges pour les agités,
- installation à la ferme : baratte, coupe-racine, moulin, aplanisseur,
- plantation de sapins, d'un magnolia, à la Burge on refait un chemin.

1924, 11 février, mort de Mgr Bellet (à la Teppe depuis 49 ans).

- installation du chauffage à la Chapelle,
- abreuvoir pour les vaches dans le pré.

M. Brégnat fait don de 30 000 F qui sont consacrés à l'achat d'une camionnette.

- réparation des toitures de la chapelle et du clocher.
- subvention accordée par le Paris Mutuel, 40 000 F consacrés à une installation d'hydrothérapie et à l'achat d'un fourneau pour la cuisine + marmites à vapeur et réfection du local, installation de bains et douches, entretien et nettoyage des égouts.
- on pense à cette époque qu'il ne faut pas trop prendre d'enfants avant l'âge de 10 ans, leur infirmité évolue en se dégradant de plus en plus.

1927, l'extrait de gallium est substitué au jus de gallium dans la préparation du sirop.

1928, un nouveau puits qui est creusé donne l'eau en abondance ?

- projet d'élévation du bâtiment de la 5e demoiselles, d'achèvement de la buanderie, séchoir à vapeur, nouvelle demande au Paris Mutuel.

Juillet, don du Dr Brégnat pour l'achat d'une machine pour la menuiserie, il donne 80 000 F pour la création d'une chaufferie centrale, en remplacement de 2 chaudières.

18 décembre, mort de M. Brégnat, legs, installation du téléphone.

1929, continuation d'agrandissements, achat d'une nouvelle camionnette - Unic - subvention du Paris Mutuel, 120 000 F, avec l'aide de MM. GIRE de Bourg Argental, et Soulier maire de St-Etienne très influents au Ministère.

1930, réfection du Chœur de la chapelle par M. Mortanet, architecte de Fourvière et M. Nayosson, décorateur.

- achat d'un frigidaire.

1931, on cherche un emplacement pour bâtir un pavillon pour les sœurs malades mentales.

- année de nombreuses transformations financées par l'héritage de M. Brégnat, la vente des immeubles de Monaco, effectuée pour 3 100 000 F.
- chauffage au mazout, achat de machines Hobart-Navarre et Bonnet. Installation du théâtre, réfection du château d'eau, jet d'eau dans le bassin.
- achat du terrain Jourdan, on obtient du ministère que 600 000 F du legs de M. Brégnat soient employés soit à la construction, organisation, ameublement du nouvel immeuble, terrain acheté par la Teppe (le devis de la maison nouvelle est de 8 000 F, la Communauté en donnera 400 000 et la Teppe, le reste.
- carrelage de la Ch Communauté et du réfectoire. Installation des bibliothèques.
- travaux à la ferme, construction du poulailler.
- on cesse de faire le pain à la maison.
- réfection de la pharmacie.
- début de la construction du 1er pavillon Louise de Marillac.

1933, commencement des travaux pour les pavillons du personnel.
- mise en place d'un aspirateur à la cuisine.
- installation des fontaines, bassins chez les filles, côté nord.

19 juillet, fête de St Vincent, bénédiction et inauguration du P.L.M. par Mgr PIC, don de la Mère Générale pour gâter les malades 1 000 F, les pompiers étaient de la fête.
- installation de l'eau à la Mission.

1934, construction de la galerie Nord, le long du bâtiment des demoiselles, inauguration des logements du personnel, dit « la Cité ».

Octobre, visite de la Mère Générale.
- on refait la grande allée centrale.
- obtention du dégrèvement de la patente, 8 600 F et déduction du chiffre d'affaire en conséquence, 10 à 12 000 F. Ceci grace à MM. Baux et Roux (maire).
- installation de haut-parleurs à la chapelle, d'un monte-plats, entrée principale agrandie.

1935, don par Mgr PIC du premier couple de cygnes.
- l'été les chemins sont regoudronnés.

Octobre, innondations 2 m d'eau dans les caves, qui durent jusqu'en février 1936, il ya encore de l'eau en juillet malgré les pompes.
- deuxième démolition et reconstruction du pavillon du Sacré Cœur. Construction du garage.

1936, construction du Dépositoire, cuvage de la chaudière chauffage, drainage de caves,, nouvelle réfection de la ferme et du poulailler.
- la maison reçoit des prêtres espagnols.
- le foot-ball installé depuis plusieurs années est supprimé, il était l'occasion de disputes et de coups et blessures.
- installation du syndicat en septembre.

1938, mort de Sœur Davin, Supérieure à la Teppe pendant 20 ans.

1939, grosses difficultés avec le personnel.

1940, les sœurs âgées et infirmes sont repliées à la Chirouse, jusqu'en juillet, 2 sœurs vont à Recourbaud préparer une ambulance.

Juin, bombardement par avion, chute de bombes à 200 m.

24 juin, bombardement par canon : 6 obus tombent dans la Grande allée, entre la Cité et les maisons.

1941, privation de feu, restrictions alimentaires, nombreux décès chez les hospitalisés.

1944, août, bombardement des environs.

25 août, envahissement de la maison par les Allemands, qui en font un lieu de cantonnement, mais ne s'installent pas dans les locaux des malades, deux vagues de soldats mongols avec leurs chevaux !

Alertes jusqu'au 30 août, la maison a été pillée et a perdu ses voitures.

Ce jour, arrivée de l'Etat Major avec 24 officiers. Retraite de l'armée allemande dans la nuit.

Le pont de l'Isère saute dans la nuit, nous sommes isolées, plus de train jusqu'au 15 août. Aucun accident de personnes pendant cette terrible quinzaine.

1948, inauguration du portique et fête en l'honneur de Sainte Catherine Labouré.

1954, on abat quelques arbres devenus trop dangereux.

- nouvelle voiture 203 Peugeot.

Mars, ouverture du cabinet dentaire.

Avril, visite du Préfet de la Drôme, aide financière pour les travaux de réfection et l'amélioration des locaux. Le Préfet donne des directives pour éviter le passage d'autostrade qui traverserait la propriété, il quitte la région quelques semaines plus tard.

Mai, ouverture du service Saint-Michel.

1955, cours de Culture Physique, la cordonnerie commence à faire des souliers neufs.

- naissance de plusieurs ateliers.

Janvier, visite du Dr Jacques, directeur de la santé, et du nouveau préfet.

- nouvelle crue du Rhône, quelques terrains inondés.

Mars, ouverture du service de triage des entrants Sainte-Bernadette.

Mai, ouverture du service Sainte-Catherine.

Juin, première réunion d'un embryon de conseil d'administration.

Septembre, on termine le pavillon du médecin, le 1er octobre le Dr Favel devient médecin résidant.

Juillet, intoxication générale, due à de la crème, dévouement très grand des médecins qui y passent les nuits.

- achat d'une camionnette Peugeot et d'un petit car à 12 places.
- placement de malades stabilisés.

1957, le secrétariat s'installe dans des locaux remis à neuf.

- ouverture du service Saint-Paul.

Septembre, kermesse qui permet de mettre un poste de télévision chez les hommes et les femmes.

- ouverture de l'atelier de vannerie.

1958, remplacement du Comptable

Juin, Centenaire de l'achat de la Propriété par la Compagnie des Filles de la Charité.

- kermesse qui servira à payer des vacances, la location d'une maison est envisagée.
- feu d'artifice.
- les ateliers hommes construits sur le terrain du potager commencent à fonctionner.

1959, accident de voiture, Sœur Aste (trauma cranien), le chauffeur a plusieurs côtes brisées, la camionnette est bonne pour la ferraille.

Mars, ouverture du service Saint-Pierre.

Juillet, 2 malades fauchés par une voiture.

- les adolescentes partent à Charmes et les malades qui ne sont pas partis en vacances s'y succèdent, jusqu'en octobre.

Août, remise à neuf de la terrasse du P.H.M. et du garage.

Septembre, commencement des travaux pour l'installation d'un monte-malades face au pavillon médical.

1960, deux pavillons destinés aux ateliers femmes, reçoivent le service du cours ménager, et la confection.

- installation d'une nouvelle statue de Saint Vincent, œuvre du sculpteur Hartman.
- réfection de la toiture de Saint-Pierre, 7 millions !
- installation de deux ateliers femmes, couture et broderie.

1961, Réparations à Sainte-Marie (boxes).
Décembre, arrivée du Dr Bonneton.

1962, Saint-Joseph remis à neuf, on essaie des cours de culture générale le soir sans beaucoup de succès.
- autorisation de la Sécurité Sociale de recevoir des jeunes gens à partir de 15 ans.
- dotation de cuves inox pour la plonge à la cuisine.
- pharmacie remise à neuf avec autoclave et paillasses en grès.
- transformation des dortoirs hommes.

1963, réparation du service Sainte-Cécile, Sainte-Jeanne d'Arc.
- fin d'année, arrivée de Mlle Cartier (médecin assistant), M. Bouvard (psychologue), M. Comminges (kinésitérapeuthe), plusieurs monitrices sont embauchées pour les alolescentes.
- construction de 3 pièces au-dessus du cabinet du médecin chef pour les nouveaux arrivés.

1964, janvier
- achèvement des travaux du premier étage : service femmes, commencement du rez-de-chaussée.
- juillet, subvention du Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale pour 2 pavillons, pour les adolescents , et un troisième pour les épileptiques ayant des troubles mentaux (section féminine), on trouve de l'eau à 2,50 m.
- novembre, achat de 3 machines à laver.
- un moniteur scolaire prend les garçons en rattrapage.

1965, achèvement de Sainte-Marie.
- achat d'un adoucisseur d'eau pour la buanderie.

Le règlement, un document manuscrit de onze pages, ordonne la vie des malades dans le détail. C'est un document intéressant reflétant la vie de l'époque. Il a été élaboré par la Sœur Chabert, directrice de l'établissement, le comte de Larnage et le Docteur Pialla. La vie des malades est calquée sur la vie des religieuses, mêmes offices, mêmes horaires. Le travail manuel ou intellectuel est inscrit dans la vie de tous, l'oisiveté étant le plus grand de tous les maux. L'alcool, le tabac, la fréquentation des cabarets sont défendus. L'heure des bains de pieds et des grands bains est prévue. Le tutoiement est prohibé. «Les simples convenances exigent que les personnes des deux sexes n'aient aucun rapport entre elles». Les fêtes sont prévues, etc. [2].

Les soins aux malades sont répartis entre le comte de Larnage qui soigne l'épilepsie, «le remède, le traitement et le régime sont distribués, appliqués et observés d'après les indications de Monsieur le comte de Larnage», et un médecin qui «fait sa visite tous les jours pour traiter les cas de maladie ou d'indisposition et faire ses ordonnances». Le Docteur Pialla puis le Docteur Tournaire assureront le service médical, durant ces premières années de l'établissement.

Les prix de pension annuelle s'échèlonnent de 3 900 francs pour la première classe à 510 francs pour la cinquième classe, les riches payant pour les pauvres.

L'établissement va rapidement se développer. En 1870, à la mort de son fondateur, il comporte 187 malades; une section d'enfants de 7 à 15 ans a été rajoutée aux sections d'adultes.

Le succès de son œuvre allait être préjudiciable au comte de Larnage. Il est en bute, dans sa commune, aux attaques du parti républicain et des habitants de Tain qui voient d'un très mauvais œil l'installation de trois cents épileptiques aux portes de la ville. L'opposition est conduite par E.G. Charpenel qui, plus tard, devait produire un pamphlet à l'encontre du maire. Après avoir mis en cause sa noblesse (Louis de Larnage fut fait comte romain par Pie IX, par le bref du 28 juillet 1865), il l'accuse d'avoir créé son asile par esprit de lucre, d'avoir tiré bénéfice de la revente de La Teppe et de la vente de pastille de Gallium. Il l'accuse également d'exercice illégal de la médecine. Son pamphlet reflète l'attitude hostile de la population à l'égard des «Teppiers». «Un Teppier vient en ville ; subitement, au coin d'une rue, il tombe, il se roule à terre, de sa bouche une bave, une écume glaireuse sort. Ce malheureux se tord dans des convulsions atroces. Puisque la frayeur, les émotions trop vives peuvent occasionner l'épilepsie, nous sommes tous les jours exposés à voir pour ces motifs un des nôtres devenir épileptique» [3].

Élevé à la dignité de Chevalier de St Grégoire le Grand, des Saints Maurice et Lazare, fait comte par le pape, fait chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement, il ne sera pas reconnu par les siens. Louis de Larnage doit démissionner de son poste de maire en 1863. Il sera battu au conseil général peu de temps après. Il s'occupera de son asile jusqu'à sa mort en 1870. Son cœur est scellé dans un pilier de l'église de La Teppe; une plaque commémorative rappelle ce qu'il fit pour les épileptiques.

Le Grand remède continuera à être distribué deux fois par an pour les étrangers à l'établissement, quatre fois par an pour ses pensionnaires jusqu'en 1942. On retrouve, dans les archives de La Teppe, le modèle de l'avis à appliquer aux portes de La Teppe pour ceux qui continuent à affluer à Tain. «Aujourd'hui, veille de la distribution du Grand Remède, à 4 heures et demi du soir, il y aura à l'église de l'asile, une instruction suivie d'un salut du Saint Sacrement. Les personnes qui désireraient se confesser s'adresseront à la Sacristie. Demain à 5 heures au mois de mai, à 5 heures et demi au mois de septembre, la sainte messe avec communion générale; puis procession à Saint Isidore pour la prise du Grand Remède; à 6 heures et demi, messe d'action de grâce» [2]. La prise du Grand Remède était donc encadrée entre deux messes.

Heureusement, les soins aux épileptiques ne se limitèrent pas longtemps au Grand Remède. Conjointement à lui, il était distribué aux malades des préparations à base de Gallium : sirop, pastille, un élixir à base de valériane, de gui, de millepertuis, tilleul,

oranger, mélisse. Surtout, jusqu'à l'apparition du Gardénal, les malades recevaient du bromure dans une préparation appelée sirop composé. Elle comportait 16 g de bromure et seulement 0,20 g de teinture de Gallium pour 100 g de sirop simple. La Teppe avait quitté l'ère de la phytothérapie et de la légende pour rentrer dans l'ère de la thérapeutique moderne.

Le sirop composé est toujours commercialisé à Valence sous la dénomination de Grand Remède de l'Hermitage. Il reste le dernier souvenir du Grand Remède.

La naissance de La Teppe s'inscrit dans cette tradition qui conduit de l'empirisme à la médecine. Légende, religion, charité se sont penchées sur son berceau. Ce fut, à son époque, une œuvre très originale. Il faut peut-être voir là la cause de sa pérennité.

Références

[1] Abbé Vincent A. Notice historique sur la ville de Tain. Les Éditions du Bastion, 1863.
[2] Archives de l'Établissement de La Teppe.
[3] Chevalier M.-C. Asiles de St Vincent de Paul pour les épileptiques. Mémoire de maîtrise, Mars 1981. Université des Sciences Sociales, Grenoble.
[4] Du Boys N. Un Apôtre des épileptiques : le comte Louis de Larnage. J. Ceas, ed. Valence-sur-Rhône, 1923.
[5] Grandlieu de Ph. La Teppe. *Le Figaro*, 20 septembre 1881.
[6] Jaccoud. Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques. Paris, 1872.
[7] Littre E. Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, de l'art vétérinaire et des sciences qui s'y rapportent. Paris, 1886.

Summary. *The Medical Establishment of La Teppe is the eldest establishment specialized in epilepsy. It was founded in June 1857 by Count Louis de Larnage in Tain l'Hermitage. Count Louis de Larnage, inheritor of a family secret – treatment of epilepsy with Gallium Album – had the idea to create an establishment to care epileptic patients with extract of Gallium and to permit the most disadvantaged ot them to stay a long time.*

He was helped in his task by the Company of St Vincent de Paul Sisters, who took the foundation in great financial difficulties in Novembre 1858 back, and assured its development and its gestion until 1977.

The establishment is now directed by an association law 1901 and still receives epileptic patients for examination, treatment and socio-professional reinsertion.